

Enquête publique : Projet de déclassement anticipé et d'aliénation d'une portion du domaine public à l'angle des rues Docteur Dieny et Julien Moello



Mémoire en réponse au PV de synthèse du commissaire enquêteur:

Remarque du commissaire enquêteur:

Des inquiétudes ont été abordées lors de l'enquête publique par M et Mme Hamonou concernant la densité des circulations et la problématique des stationnements.

Réponse de la mairie:

Le programme comprend 11 logements, une cellule dédiée à une activité de service et 11 places de stationnement conformément à la réglementation du PLU, considérées suffisantes au regard du public. En effet, les logements prévus (4T1, 4T2, 3T3) sont adaptés à un public urbain: personnes seules, seniors ou étudiants, ménages non nécessairement véhiculés.

La cellule dédiée à une activité de service (type bureau avec peu ou sans accueil) sera peu génératrice de flux de véhicules. De plus, le secteur bénéficie de stationnements publics à proximité et mutualisés entre les usages: résidents le soir et la nuit, activités et services dans la journée.

Ce projet de centre ville est desservi par les transports en commun et se situe à proximité des commerces, services, et équipements, donc accessibles à pied.

Le projet ne modifie pas l'équilibre actuel du stationnement sur le secteur et il permet surtout de répondre à un objectif de dynamique du centre ville en toute sobriété foncière.